

AVIS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à J. J. BRAUHAERT, C. R., avocat,
66 Bat, rue Notre-Dame. Tout ce qui regarde l'administration et les abonnements
doit être adressé au bureau de LA REVUE FISCALE, 17 et 19 rue Saint-Jacques,
Montréal, Canada.

ABONNEMENT ANNUEL :

Pour le Canada et les Etats-Unis	-	-	\$5.00
Pour l'Etranger	-	-	6.00
CHACUN NUMERO SEPARÉMENT.	-	-	50 Cents

SOMMAIRE

✓ HELOISE BIRON et al. vs. SAMUEL BIRON & STANISLAS LAMNIE. — Pen- sion alimentaire. — Donation onéreuse. — Insaisissabilité.	386
LOUIS N. BONIN vs. REV. JEAN DUCHARME ex-qual. — Prescription. — Pension. — Preuve. — Présomption. — Legs. — Créancier	391
DAME ANASTASIE LAFLEUR vs. LOUIS GAGNON. — Mari et femme. — Sépara- tion de corps. — Pension alimentaire	396
MARK WORKMAN vs. ALEXANDRE CHAGNON. — Clause pénale. — Décharge. — Démolition de bâtisse. — Dommages-intérêts. — Preuve. — Interprétation de contrat. — Usages. — Mise en demeure	402
✓ ABRAHAM LANDSKRONER vs. HARRY CORBER. — Contrainte par corps. — Règle Nisi. — Commandement de payer. — Frais. — Taxation	408
CALIE S. GREEN et al. vs. RUSSELL BLACKBURN et al. — Water-course. — Stream. — Dam. — Injonction. — Damages	420
✓ JOHN HYDE ex-qualité vs. L'HON. A. A. THIBAUDEAU. — Compagnie incorporée. — Distribution du capital. — Créanciers. — Action paulienne. — Prescription.	425
HUGHES BRAUMER vs. C. E. CARBONNEAU & J. A. BERNARD, distrayant, & FELASIER & WILSON, tiers-saisie. — Avocat. — Frais. — Tarif. — Rétention. — reddition de comptes. — Saisie-arrest après jugement. — Compte courant	431

VIENT DE PARAÎTRE

ROY — DROIT DE PLAIDER, TRAITE sur L'AUTORISATION MARI-
TALE et judiciaire, sur l'incapacité des MINEURS, des INTERDITS,
des FEMMES MARIÉES, d'ester en justice. Par Ferdinand Roy,
docteur en Droit, avocat à Québec.

1 vol. in-8 de 300 pages. Prix : relié ½ chagrin \$2.50

WILSON & LAFLEUR, Limitée, Editeurs,

17-19, RUE SAINT-JACQUES,

Tél. Bell Main 2921

MONTREAL, Can.

Les abonnés 1915 (1916) recevront, sans frais, 2 vols. \$5.00 valeur